



RECRUTEMENT DES ELEVES
POUR LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL
DU COLLEGE JEAN COCTEAU DE LÈGE CAP FERRET

Cette feuille est à conserver par le candidat

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Le recrutement comprend deux phases :

1 – EPREUVES SPORTIVES

MERCREDI 26 MAI 2021*

De 14h00 à 16h00

Pour tous les candidats



- 14h00 : Appel des candidats
- 14h15 – 14h45 : Tests techniques (voir annexe)
- 15h00 – 16h00 : Observation jeu

***En cas de contre-ordre sanitaire, la date sera reportée ultérieurement et chaque candidat sera prévenu en conséquence.**

Rendez-vous : Au stade municipal de Lège à 14h00

Ces épreuves sont organisées sous la responsabilité du professeur responsable de la Section Sportive Scolaire M. DUC et M. PARISOT, représentant technique du district de Gironde

Les candidats doivent se présenter avec leur équipement complet de footballeur

Documents à fournir lors de la journée de concours :

- **Photocopie de la licence FFF (sauf si licenciés au club de l'USLCF)**
- **La photocopie des bulletins trimestriels (1er et 2ème) ou 1er semestre de l'année en cours**

2 – EXAMEN DU DOSSIER SCOLAIRE

Examen des dossiers scolaires par une commission d'affectation les jours suivants le concours

Les résultats définitifs seront affichés sur le portail et sur le site du collège début juin.

Les familles seront destinataires du résultat par courrier.

Pour tous les admis à la Section Sportive Scolaire, une réunion d'information se déroulera fin juin.

Pour information pas de cumul d'options possible (bi langue, orchestre et latin en 5^e)

ATTENTION :

Tout élève ne relevant pas de la carte scolaire du collège doit, préalablement au concours, faire une demande de dérogation (se renseigner rapidement auprès de son établissement scolaire)

Quel que soit le résultat du concours sportif, les élèves hors carte scolaire ne seront autorisés à s'inscrire que si les effectifs du collège le permettent (décision donnée fin août, pour les futurs 5^e, 4^e, 3^e par Mme la Principale)

Cette feuille est à retourner au collège de Lège Cap Ferret
(avec photocopie licence FFF et bulletins scolaires 1^e et 2^e trimestre)

**Concours sportif d'entrée
En Section Sportive Football
Collège Jean Cocteau
Lège Cap Ferret**

**ANNEE SCOLAIRE
2021-2022**

FICHE D'INSCRIPTION

- Sont admis à concourir les jeunes enfants **inscrits en club de football** se trouvant en classe de CM2, 6^e, 5^e et 4^e
- **Cette fiche est à retourner avant le 20 Mai 2021 par mail :**
au collège (ce.0332657j@ac-bordeaux.fr)
ainsi qu'à M.DUC (epsduc@gmail.com)

| | |
|---|-------------|
| NOM | PRENOM..... |
| Date de naissance..... | Tél : |
| Adresse..... | |
| | |
| Mail : | |
| Code postal : _____ Ville : | |
| - participera au concours d'entrée dans la Section Sportive Football du Collège Jean Cocteau de Lège Cap Ferret | |

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement scolaire auquel vous appartenez :

.....

Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club (celui dans lequel vous êtes actuellement licencié) :
.....

Poste de jeu principal :

(Celui que vous occupez dans l'équipe)

Poste de jeu secondaire (autre poste joué):.....

Fait à, le

Signature des parents



ANNEXE (A conserver)

INFORMATIONS GENERALES SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Mercredi 26 Mai 2021

Epreuves sportives pour tous les candidats

- **Évaluation technique :**
 - Jonglages (2 essais) : **maximum** de : 50 (pied fort), 50 (pied faible), 20 (tête)
 - Parcours slalom chronométré avec ballon

- **Évaluation en jeu :**
 - matches à effectifs réduits (4c4 et 7c7) si le protocole le permet

Rendez-vous pour le concours :

Au stade municipal de Lège à 14h00

Les résultats seront communiqués début juin après examen des dossiers scolaires

La Section Sportive Locale Football Collège de Lège Cap Ferret

Constituée de 2 groupes distincts : 6^e/5^e et 4^e/3^e

| 6^e/5^e Section Sportive Locale Football | |
|---|---|
| Public concerné | Pour la 6^e : tous les élèves (garçons et filles) de CM2 Pour la 5^e : tous les élèves (garçons et filles) du collège de Lège et alentours |
| Conditions d'entrée | Participer aux tests de sélection au mois de Mai et être sélectionné (sportif + dossier scolaire) |
| Nombre de places | 20 maximum (pour le groupe 6 ^e /5 ^e) |
| Déroulement | 6^e et 5^e traditionnelle + 4 h d'entraînement football par semaine (2 X 2h) inclus dans l'emploi du temps (pas de cumul d'options possible) |
| Encadrement | M. DUC, professeur EPS, Entraîneur diplômé B.E.F football et responsable pédagogique et technique de la section M. SERRA, BMF football |
| Exigences | Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFF à la rentrée scolaire - Participation obligatoire aux championnats UNSS si sélectionné et aux cross UNSS (inscription UNSS obligatoire) - Réaliser le suivi médical prévu et obligatoire |

| 4^e et 3^e Section Sportive Locale Football | |
|--|--|
| Public concerné | Tous les élèves (garçons et filles) des 5 ^e et 4 ^e Football du collège + élèves désirant rentrer en section du collège de Lège et des collèges alentours |
| Conditions d'entrée | Etre inscrit dans la section en 5 ^e et 4 ^e ou Participer aux tests de sélection au mois de Mai et être sélectionné (sportif + dossier scolaire) |
| Nombre de places | 20 maximum (Pour le groupe 4 ^e /3 ^e) |
| Déroulement | 4 ^e et 3 ^e traditionnelles + 4 h d'entraînement football par semaine (2 X 2h) inclus dans l'emploi du temps (pas de cumul d'options possible) |
| Encadrement | M. DUC, professeur EPS, Entraîneur diplômé B.E.F football et responsable pédagogique et technique de la section M. SERRA, BMF football |
| Exigences | Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFF à la rentrée scolaire - Participation obligatoire aux championnats UNSS « excellence » ou traditionnel si sélectionné et aux cross UNSS (inscription UNSS obligatoire) - Réaliser le suivi médical prévu et obligatoire |
| Débouchées | Aide à la préparation des dossiers Sections Sport-Etudes Football lycées |

L'entrée en Section entraîne son adhésion *durant toute la scolarité.*

L'engagement dans cette section nécessite une assiduité et un comportement exemplaire, y compris au niveau scolaire. En cas de manque de sérieux et de travail, l'élève peut s'exposer à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion de la section.